

L'ORGANE DU PEUPLE

JOURNAL DES OUVRIERS.

Ce journal paraît deux fois par semaine : le MERCREDI et le DIMANCHE. — Le prix de l'abonnement (exigible d'avance) est, pour Rennes, de 1 fr. 50 c. pour 3 mois, 2 fr. 75 c. pour 6 mois et 5 fr. pour un an. Pour le département, de 2 fr., 3 fr. 75 c. et 7 fr. — Prix des insertions, 25 c. à la page d'annonces et 50 c. dans l'intérieur; remise d'un quart pour MM. les Abonnés. — S'adresser, à M. L. LEBOT, chargé de l'administration, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure, et de deux à cinq heures, au bureau du journal, rue Leperdit, 5, à Rennes. — Le numéro détaché, 15 c. Ecrire franco pour les abonnements.

Un comité de rédaction est constitué et formé de citoyens de diverses classes. Ce comité a nommé rédacteur en chef le citoyen A. Lefas fils, ouvrier typographe. — Nous faisons un dernier appel aux frères Travailleurs dont les capacités pourraient aider à l'accomplissement de notre œuvre, et nous les prions instamment de se faire inscrire à notre bureau dans le plus bref délai.

Nous prévenons nos lecteurs que l'administration a pris des mesures pour assurer une rigoureuse exactitude dans l'envoi des journaux; mais cependant, si, malgré tous ses efforts, il arrivait quelques erreurs, nous invitons nos abonnés à s'adresser à M. LEBOT, rue Leperdit, 5, à Rennes.

Aux Électeurs et Candidats de la représentation nationale.

Le moment décisif approche. Dans huit jours la France aura fixé son sort par le plus grand acte de souveraineté qu'il ait été donné à une nation d'accomplir. Une angoisse encore inconnue oppresse le cœur de ses enfants, et ce cri d'alarme s'échappe involontairement de leur poitrine : *Si la patrie allait jouer ses destinées!*....

Ce spectacle est d'une majesté sans exemple. Oh! ce ne sont plus de misérables intérêts de parti qui agitent le peuple redevenu souverain : sa grande âme ne pourrait désormais s'en contenter. En un jour il s'est dégagé de toutes les idolâtries de la veille, pour embrasser avec une générosité sans bornes la noble et incomparable mission que Dieu lui confie. Et ses entrailles se sont émues d'un tressaillement nouveau, car il porte dans sa libre conscience le dépôt sacré de cette patrie qu'il aime toujours plus que son propre sang. Ne lui demandez pas le secret de sa profonde et touchante sollicitude; elle se devine : il est appelé à la plus haute paternité qui soit au monde, et il en a les vertus. Sagesse et patriotisme, prudence et dévouement, fermeté d'idées et tendre amour du pays, je ne sais ce que nous devons admirer davantage dans cette sublime dignité que le peuple conserve au milieu de ses alarmes.

Cependant n'y cherchons pas un motif de nous endormir dans nos légitimes espérances. Chacun se rend avec transport à l'appel chrétien de la fraternité. On s'assemble pour délibérer sur le salut commun. C'est bien, et ce qui est mieux encore, c'est ce concert unanime qui accueille partout le divin symbole appelé à faire le salut de la République française comme il fait depuis dix-huit siècles le bonheur de la république chrétienne : *liberté, égalité, fraternité*. Ce symbole, nous l'acceptons tous, sans doute, mais nous ne pouvons ignorer les obstacles qu'il rencontre dans l'état actuel des mœurs publiques. La révolution de 1848 ne nous a régénérés qu'en nous donnant une vo-

lonté commune. Elle nous a tous faits des hommes de bonne volonté; gloire à elle! car nous sommes ainsi redevenus les amis de Dieu. Mais il ne suffit pas de vouloir le bien, il faut savoir, il faut surtout accepter les moyens de l'accomplir. Or, personne n'a encore suffisamment justifié ses moyens, et, dans quelques jours, il faudra qu'ils passent précipitamment dans la loi; et les votes dont va dépendre le salut de la France, le repos du monde, ne seront que des votes de confiance. Oh! ne vous demandez plus pourquoi ce cri d'alarme qui vous contristait tout à l'heure : *Si la patrie allait jouer ses destinées!*... Ce cri est la voix du salut public, la voix d'une société en péril. Il résume tous les dangers du moment. Gardons-nous de ne pas l'entendre et de ne pas en frémir.

Le danger du moment, le danger d'ici à huit jours, — et ces huit jours seront irréparables! — le danger, ne craignons pas de le redire, serait de nous contenter de ces vagues déclarations de droits de l'homme, qui nous ont trompés jusqu'ici; n'ayant rien d'organique, elles ne peuvent être exécutoires, et, après nous les avoir proposées, le candidat qui aurait à ce prix obtenu nos suffrages pourrait revenir comme tant d'autres justifier son mandat sans avoir rien accompli, un vain programme ne pouvant produire aucun effet.

Comprenons donc qu'il ne suffit pas de savoir si le candidat professe le symbole de la République. Voilà bien des siècles que ce symbole a fait son avènement dans le monde. Il y a pénétré les cœurs, et cependant le monde en regarde encore la réalisation politique comme un problème. Il s'agit cette fois de le résoudre ou de périr. Eh bien! si, malgré toutes les promesses de nos représentants passés, nous ne sommes parvenus qu'à en compliquer la solution, comment oserions-nous, aujourd'hui que ce problème est devenu la fatale question de vie et de mort, l'abandonner au moyen douteux qui nous a toujours trahis, le vote de confiance? Nous voulons une constitution; qu'elle soit définie! Ne donnons nos suffrages qu'à ceux qui nous auront soumis leurs principes. Disons bien nos volontés à nos représentants, afin que ces hommes généreux puissent s'assimiler le cœur de la nation et l'emporter pur au sein de leur assemblée. Ainsi pénétrés des sentiments du pays, leur doctrine sera véritablement souveraine; elle aura la conscience du peuple pour source et pour appui.

Ils pourront alors doter la France d'un Code politique. Ce Code, dont l'enfantement nous a déjà coûté tant de révolutions, sera cette fois la complète et véritable loi organique de la vie sociale; qu'aucun élément n'y soit omis; que toutes les fonctions y soient définies, réglées, et que chaque disposition de cette loi souveraine porte avec elle une souveraine et redoutable sanction. La société est comme l'individu.

Il n'est pas un acte de la vie privée qui ne soit réglé et sanctionné par une loi divine ou humaine; qu'il en soit ainsi des actes de la vie sociale; que notre société se reflète toute entière dans sa constitution; qu'on y voie tous ses mouvements ramenés sans efforts à l'harmonie, et qu'en l'y reconnaissant vivante, une dans son action, mais toujours progressive comme la vertu, les peuples opprimés se consolent, et se fortifiant de plus en plus dans la sainte fraternité, ils s'écrient : Non, elle n'est pas un mensonge, elle règne, elle est victorieuse. Encore quelques jours de souffrance, et elle nous délivrera.

C'est pour ces motifs que nous attendions beaucoup du *Club démocratique*, destiné à la discussion des principes constituants et des candidatures. Qu'il se hâte donc d'achever son enquête sur les divers candidats connus jusqu'ici, devrait-il y consacrer une journée. Il lui suffira de consigner dans son procès-verbal le *pour* et le *contre*, dans le style concis d'un signalement, de le publier le lendemain dans les journaux de Rennes et de l'envoyer aux maires et aux curés. Voilà le meilleur moyen d'éclairer les choix, mais il est urgent.

Liste des Candidats proposés par le Comité des Ouvriers de Rennes.

- 1 Tréal, instituteur;
- 2 Raoul, cultivateur;
- 3 Toulmouche, sculpteur;
- 4 Fauchon, ouvrier peintre;
- 5 Leguen-Lacroix, ancien marin.
- 6 Ange Blaize, propriétaire.
- 7 Tardivel, ancien recteur d'académie;
- 8 Meslin, propriétaire.
- 9 Méaulle, avocat.
- 10 Legraverend, ancien député.
- 11 Meslé, curé de Notre-Dame de Rennes.
- 12
- 13
- 14

— Plusieurs de nos frères travailleurs nous adressent la lettre suivante; partageant complètement leur avis, nous nous empressons d'insérer leur réclamation :

« Citoyen rédacteur,

Nous vous prions de vouloir bien, par la voie de votre feuille, être notre interprète près de M. le Maire, relativement à une demande d'habillement pour les ouvriers peu aisés.

Lors de la formation de la garde nationale en 1815, la mairie prêta son concours et fit confectionner un assez grand nombre d'uniformes pour les travailleurs dont les moyens ne permettaient pas de s'équiper.

Arriva la révolution de 1830; la ville vint encore en aide à la classe laborieuse, en habillant un assez grand nombre de citoyens.

Nous ne demandons point que notre cité obérée contracte des dépenses considérables; mais nous désirons seulement qu'elle prenne l'initiative, en favorisant pour une *partie seu-*

lement de l'achat, ceux d'entre nous dont les moyens ne suffiraient pas.

Une réduction serait naturellement faite sur le prix de l'équipement, vu la quantité d'uniformes à confectionner.

Du reste, nous avons l'espoir que M. le maire prendra notre demande en considération, et voudra bien nous faire connaître ses intentions à ce sujet.

Comptant, citoyen Rédacteur, sur votre empressement à favoriser les intérêts de votre classe, nous vous prions d'insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro, et veuillez agréer les salutations fraternelles de vos concitoyens et frères, XXX. »

Dimanche dernier, à la revue, tandis que les officiers et sous-officiers, sur le Mail, se rendaient au drapeau, le citoyen Victor Lemonnier, fourrier d'artillerie, s'est inspiré de cette touchante et solennelle réunion, et il nous communique la première strophe de l'ode que nous publierons plus tard :

AU DRAPEAU !

Vieux drapeau de la République,
Toi, qui du monde as fait le tour,
Avec la pléiade héroïque,
Qui n'aura pas vu ton retour !
Troué, mais beau comme la gloire,
A qui tu servis de lindeul,
Vieux drapeau, gardé par l'histoire,
Je te salue avec orgueil.

On nous prie d'insérer la profession de foi suivante :

A mes Compatriotes.

Citoyens,

Seul, sans l'appui d'aucun comité, mais encouragé par mes amis, je viens me présenter à vos suffrages comme candidat à l'Assemblée nationale.

Simple jardinier, je ne viens pas ici vous faire de belles phrases et de belles promesses, assez d'autres vous en ont fait, et vous savez ce qu'elles valent; mais, républicain sincère et désintéressé, ma conduite à l'Assemblée, dans le cas où vous me jugeriez digne de vous y représenter, vous prouvera si votre confiance était bien placée.

Un mot encore : je suis sincèrement attaché à la religion de mes pères; je regarde la famille et le respect de la propriété comme la base indispensable de l'ordre social.

Je partirai jardinier et ce sera aussi jardinier, et non homme en place, que je reviendrai vous rendre compte de ma conduite.

Votre dévoué concitoyen,
FÉLIX LANSEZUR, jardinier à Gaillon, à Rennes.

La société de Saint-Vincent de Paul de Rennes est toute populaire.

Procurer des moyens de moralisation et de bien-être à la classe laborieuse (besoins si impérieux de notre époque), voilà son but.

Pour y parvenir, elle a entrepris l'œuvre du patronage des jeunes apprentis, leur ouvre des écoles chrétiennes et gratuites, procure des secours aux plus malheureux, assure aux jeunes gens, par une intervention bienveillante, le travail modéré (sans favoriser la paresse), le repos et la sanctification du dimanche.

Le nombre des jeunes apprentis allant toujours croissant, les dépenses deviennent plus considérables, et l'œuvre de saint Vincent de Paul n'a d'appui que sur les sympathies et la charité publique.

Un de ses moyens les plus puissants consiste dans une loterie, dont le tirage aura lieu le 17 avril 1848, à une heure et demie, chez M. de Carcaradec, rue aux Foulons. Le tirage sera précédé d'une matinée musicale, à laquelle vous êtes invités à assister et à conduire avec vous toutes les personnes auxquelles une charité bienveillante donnerait le désir d'y venir.

Les personnes qui auraient la bonté de vouloir bien offrir quelques lots sont priées de les déposer, jusqu'au 17 courant, avant midi, chez M. de Carcaradec.

On trouve des billets de loterie chez M. du Frey, hôtel de la Monnaie, et chez M. de la Villebrune, galeries Meret; on en trouvera chez M. de Carcaradec, le jour du tirage.

— On lit dans le Progrès :

On nous assure que la liste de l'évêque se compose des noms suivants :

De Trédern.	Garnier de Kerault.
Tardivel.	Fresneau.
Audren de Kerdel.	De Riancey.
Rabun du Coudray.	Fournier.
Legard de la Diriays.	Jouin.
Marion.	D'Andigné de la Châsse.
Bidard.	Guérin.
Roux-Lavergne.	

A tous ces hommes, dont plusieurs nous sont personnellement connus, nous rendons un hommage entier sous le rapport des qualités d'hommes privés. Tous, à ce titre, méritent notre estime et notre confiance.

Mais est-ce donc tout, pour fonder une république ? Ne demandera-t-on pas à un candidat autre chose ?

Devant le candidat, l'homme privé, jusqu'à un certain point, s'efface, et tout électeur, le 23 avril, exigera un passé pur de tous antécédents politiques opposés à la cause populaire.

Nous voulons une Assemblée nationale qui soit forte; pour cela il faut qu'elle soit, non seulement républicaine, mais encore démocratique.

Tel homme peut être utile à ses concitoyens, pour des affaires d'administration locale, qui ne convient nullement aujourd'hui à la députation. Ce n'est point une question de politique de cabinet, ce n'est point un changement de gouvernement qu'il faut discuter; c'est un édifice social qu'il faut élever, c'est une société nouvelle qu'il faut substituer à l'ancienne, qui a péri à tout jamais; c'est une société nouvelle, ayant pour premières bases toutes les conséquences des principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans cette liste, nous ne voyons que des noms (un ou deux exceptés) étrangers à ceux désignés par le Comité central républicain. Pourquoi cela ? pourquoi MM. Méaulle, Legraverend, Jouaust, Tréal, Fauchon, etc., sont-ils rejetés aussi impitoyablement ?

Serait-ce que vous douteriez de leur républicanisme ?

Serait-ce que ces candidats auraient obtenu des notes secrètes moins favorables que certains autres ?

Nous ne pouvons comprendre un pareil système. Au moins pour le digne curé de Notre-Dame, M. Meslé, qui ne peut avoir d'autre tort que celui de dire, à la tête haute, avec franchise, avec sincérité, à tout le monde, ce qu'il pense, ce qu'il veut.

Eh bien ! pas même pour celui-là vous n'avez eu une petite place sur votre liste privilégiée.

En vérité, ceci est inexplicable; vous voulez la démocratie et vous n'appellez pas un seul ouvrier, un seul membre de cette grande famille, si longtemps laissée dans un honteux oubli, et qui loit être, pour tout bon républicain, l'objet d'une vive sollicitude et d'un intérêt particulier.

Non, vous ne persuaderez jamais à personne que cette liste n'a pas été dictée par des sentiments bien différents de ceux que le peuple exigera comme garantie de tout bon candidat.

C'est une question de salut public, que d'obtenir des élections un résultat vraiment républicain, et il n'est pas un homme sage qui pût garantir la sécurité publique ou affirmer qu'aucun orage n'éclaterait si la majorité de l'Assemblée était représentée par des hommes préoccupés de regrets, ou rêvant autre chose que la République de février.

Ce n'est point une exclusion que nous opposons à tel ou tel; mais, de bonne foi, nous croyons que ce que nous demandons est une nécessité.

Rennes.

— Vendredi, deux personnes qui venaient de toucher 5,000 fr. à Fougères, revenaient à Rennes dans la voiture publique, rapportant avec elles dans un panier 430 fr., le surplus leur ayant été donné en billets.

Il paraît qu'à Fouillard deux femmes montées sur le marche-pied de la voiture sont venues à bout d'enlever le panier et de le passer à un homme qui, aussitôt, a pris la fuite à travers champs. Les deux femmes ont été arrêtées et amenées à Rennes, mais leur complice n'a pu encore être saisi.

On avait transformé ce vol en une attaque à

main armée de la diligence. L'affaire n'avait pas, on le voit, de si graves proportions.

— La gendarmerie résidant à Rennes, et les membres de l'état-major, ont procédé hier à l'élection pour les membres de l'Assemblée nationale.

— Jeudi, une malheureuse femme nommée Desmazures avait encouru la colère de son mari, ouvrier du bourg l'Evêque. Celui-ci, violent et emporté par l'ivresse, voulait la noyer. Il l'avait entraînée dans le canal et l'avait plongée la tête sous l'eau; mais, par un sentiment bizarre, il voulait avant tout lui enlever sa bague dite *alliance*, et la pauvre femme tenait avec désespoir sa main haut levée au dessus de sa tête.

Ce triste spectacle a bientôt attiré des spectateurs, dont quelques-uns ont sauvé la femme Desmazures des mains de ce furieux. Elle a été transportée, à demi-asphyxiée à l'Hôtel-Dieu, où elle a été rappelée à la vie.

— On nous écrit de Hédé que les citoyens de cette ville ayant décidé, le 30 mars, que le dimanche suivant un arbre de la Liberté serait planté sur le milieu de la place de l'Eglise, et voulant donner à cette fête un caractère qui exprimât la juste mesure de leurs sentiments patriotiques, ils envoyèrent une députation prier leur curé d'adhérer à cette manifestation, en bénissant l'arbre, symbole de nos libertés. Cet ecclésiastique, tout en partageant nos sympathies, ne pouvait rien faire, dans cette circonstance insolite, sans un ordre de l'évêque de Rennes, auquel il en référa immédiatement; le lendemain, contre toute attente, il reçut une réponse négative. Comment se fait-il que les motifs qui, le 30 mars, déterminaient un refus, aient cessé d'exister le 9 avril suivant ?

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en publiant les lettres sublimes adressées au Peuple par le célèbre écrivain Georges Sand :

AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

O peuple ! quand j'écrivais il y a quelques jours : « Tu vas être aimé, parce que tu es digne de l'être », je ne me trompais pas, et ma foi, sur ce point, est restée inébranlable. Tous les jours, dans le domaine de la réalité qui se touche au doigt, nous voyons qu'un individu méconnu et calomnié recouvre d'autant plus d'estime et d'affection qu'il a moins mérité de perdre l'affection et l'estime d'autrui. Comment n'en serait-il pas de même dans la vie générale à l'égard d'une classe immense outragée par la peur des lâches, réhabilitée par son propre héroïsme ? Mon espérance n'est donc pas une illusion généreuse; c'est un raisonnement positif, vulgaire, même à force d'être prouvé.

Mais où j'ai failli, où j'ai rêvé comme un enfant, j'en conviens de tout mon cœur, c'est dans la courte durée du temps que j'attribuais, dans ma pensée à cette prompte réconciliation, à cette solennelle effusion de fraternité, à cette confiance sans bornes qui devraient rapprocher dès aujourd'hui toutes les classes, et rendre les privilégiés d'hier jaloux de se perdre et de se confondre dans les rangs glorieux du peuple !

Pardonne-moi, peuple, de t'avoir trompé. Va, j'étais de bien bonne foi : Pouvais-je croire, pouvais-je imaginer seulement, pouvais-je trouver dans mon propre esprit l'idée d'une rancune, d'une ruse, d'une trahison, d'une ingratitude possible de la part d'un seul de mes semblables après de pareils jours ! Non ! j'aurais cru outrager l'humanité dans mon cœur, en doutant à ce point du retour sincère et complet de tes ennemis.

Eh bien ! quelques jours se sont écoulés, et mon rêve n'est pas encore réalisé. J'ai vu la méfiance et l'affreux scepticisme, funeste héritage des mœurs monarchiques, s'insinuer dans le cœur des riches et y étouffer l'étincelle

près de se ranimer; j'ai vu l'ambition et la fraude prendre le masque de l'adhésion, la peur s'emparer d'une foule d'âmes égoïstes, les amers ressentiments se produire par de lâches insinuations : ceux-ci cacher et paralyser leurs richesses, ceux-là calomnier les intentions du peuple, faute de pouvoir condamner ses actes; j'ai vu le mal enfin, moi qui n'ai vu que le bien, parce que j'avais tenu mes regards attachés sur toi; j'ai vu des choses que je ne pouvais pas prévoir parce qu'aujourd'hui encore je ne peux pas les comprendre.

Sortons de nous-mêmes, pourtant. Essayons de constater et d'expliquer ces choses déplorables. La charité nous commande cet effort si nous voulons être justes, car la justice sans charité n'est plus la justice, et personne ne comprend cela comme toi, peuple aux grands instincts, coutumier des grands actes de miséricorde!

Toutes les fois que nous voudrions appliquer la justice selon les lois divines, c'est-à-dire avec une pensée supérieure aux lois humaines du passé, nous verrons que cette justice même nous commande la pitié pour toute vengeance.

Sachons donc pourquoi ils ne sont ni braves, ni généreux, ces hommes qui nous méprisaient et nous faisaient la guerre il y a quelques jours, et que nous n'avons ni châtiés, ni humiliés, ni menacés depuis que nous sommes les plus forts.

Voici, peut-être : ils ne comprennent pas. Oui, c'est tout simple. Ils vivaient seuls, ils vivaient entre eux, c'est la même chose; ils ne voyaient pas, ils ne connaissaient pas le peuple. Le peuple ne s'était pas répandu sur la place publique. Il vivait dans les ateliers et le dimanche on ne se rencontrait point : les riches avaient coutume de se renfermer et de se cacher ce jour-là. Et puis la vie du peuple était toute cachée aussi, toute concentrée dans son cœur. Il ne lui était pas permis d'agir, de parler, de respirer, de vivre en commun. Toute réunion sympathique au dehors était surveillée, ou dispersée ou violente. On ne savait point si le peuple avait les mœurs de la liberté, on croyait qu'une fois maître du forum, il y sacrifierait des victimes humaines. On avait les visions malades qui se lèvent dans la solitude. Les hommes sont si peu mauvais naturellement, que quand de mauvaises institutions changent leurs instincts et faussent leurs besoins, ils deviennent insensés. Ainsi, tandis que les idées tournaient à la folie, les sentiments tombaient en paralysie.

Tu t'es levé dans ta force, et on a vu que ta vraie force c'était la bonté; alors, chez quelques-uns, la peur s'est changée en une confiance exagérée. « Ce peuple n'est pas méchant, ont-ils dit. Il n'a d'effrayant que l'aspect. Par la douceur on peut le prendre, par de belles paroles on peut le séduire. Voyez comme il est patient, voyez comme il est simple. En vérité, nous avons tort de le craindre et de l'enchaîner. Nous eussions pu lui donner plus de liberté, et il n'en eût pas abusé. Arrière la royauté qui nous a privés si long-temps d'un instrument aussi docile, aussi malléable! Notre pouvoir n'eût pas été ébranlé par la violente secousse d'hier, si on eût accordé le suffrage universel il y a dix ans. Comment donc! Mais c'est un plaisir que d'avoir affaire à des électeurs qui ne comprennent rien au mécanisme des intérêts publics, et qui ont la droiture et la candeur de l'enfance! Un peu de patience, et nous le mènerons où nous voudrions. Or donc vive la République! Nous déclarons que nous avons toujours été républicains, et que, quand nous nous disions conservateurs, c'était pour mieux trahir et précipiter la monarchie. A présent concertons-nous. Affectons une grande et soudaine terreur, ce bon peuple

aura pitié de nous, et, un peu vain de sa réputation de générosité, il nous rassurera, il nous caressera pour nous engager à rouvrir les sources de la fortune publique, selon le procédé bien connu du LUXE, dont il ne peut encore se passer d'être l'instrument et la victime.

Certainement, vive la République! Resserrons nos dépenses; frappons de mort pour un instant nos capitaux, afin de frapper le travail. Et quand le bon peuple verra qu'il ne peut pas vivre, il viendra à nous et nous vendra son vote, c'est-à-dire sa liberté, sa conscience, son avenir. Une fois maîtres du terrain, nous lui ferons des lois libérales, ce qui signifie ayant une apparence de liberté, mais d'où la véritable liberté sera escamotée. Et puis, nous recommencerons à le faire travailler, nous augmenterons quelque peu son salaire, et tout sera dit. Alors trois fois vive la République!

Voilà comment ces hommes-là raisonnent. Eh bien! ces hommes-là sont fous. Ils croient que le peuple est naïf parce qu'il est probe; ils le croient stupide parce qu'il est généreux.

Peuple! méprise les flatteries des poltrons et déjoue les artifices des traîtres. N'estime pas ceux qui te ménagent par crainte; n'estime que ceux qui vont vers toi la poitrine découverte, quand même tu es irrité, et qui te disent en face : Expliquons-nous. Jamais dans l'avenir tu ne recommenceras le passé. Dans le passé, tu as été l'homme du passé, tantôt sublime, tantôt criminel. Reconnais la faute de tes pères, et pourtant vénère et bénis le nom et la mémoire de tes pères : ils ont eu les vertus de l'avenir en dépit des égarements du temps où ils vivaient. C'est pour cela qu'ils sont à la fois grands et coupables; et ceux qui haïssent et condamnent les pères d'une manière absolue font le procès à Dieu même, qui n'éclaire la conscience humaine que par degrés. Mais tu serais aussi coupable de recommencer littéralement le passé que nous le serions tous de maudire l'histoire de l'humanité et la loi de la perfectibilité fondée sur l'imperfection même.

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

Les Fortifications du Peuple.

Les 23 et 24 février, il a été élevé dans Paris 1,512 barricades presque entièrement concentrées entre la Cité, la Madeleine, la barrière des Martyrs, le canal Saint-Martin, sur la rive droite et autour de la Cité, sur la rive gauche; elles s'étendaient en outre dans toutes les rues conduisant aux barrières.

On a calculé que chaque barricade a employé en moyenne 845 pavés; de sorte que le peuple a arraché en quelques heures 1,277,640 pavés.

On a, en outre, renversé 4,013 arbres; on a brisé ou endommagé 3,704 appareils d'éclairage, savoir : 227 candélabres, 11 consoles, 890 lanternes brisées, et 2,576 lanternes dont les verres ont été cassés.

Enfin, on a brûlé ou détruit 53 corps-de-garde, 71 bureaux de surveillance des voitures de place, 41 bureaux d'octroi, 41 guérites, 104 colonnes d'affichage, 192 bancs; total, 603.

Dans ce calcul ne sont pas comprises les grilles qui ont été arrachées pour faire des armes ou compléter des barricades, comme à la Bourse, à l'Assomption, au ministère de la marine, à Notre-Dame-de-Lorette, etc.

(Bulletin de la République.)

Voici quelques anecdotes dramatiques qui montrent le public quelquefois sévère envers les comédiens, mais le plus souvent bon prince et surtout facile à désarmer.

Le public n'aime guère qu'on lui parle; mais un mot spirituel le frappe et le séduit. Baron,

jouant Agamemnon, s'était approché d'Arcus à petits pas, et lui avait dit à voix basse :

« Oui, c'est Agamemnon, c'est ton roi qui l'éveille. »

Parlez plus haut, lui dit une voix du parterre; et Agamemnon de répondre aussitôt : *Mais si je parlais plus haut, monsieur, je dirais plus mal.* On sentit la justesse de l'observation, et on applaudit.

Un jour, à Bordeaux, l'acteur-auteur Honoré, encore existant, jouait un rôle à la place de M. Bernard-Léon. « Bernard-Léon! Bernard-Léon! criait-on en le voyant paraître. — Monsieur, répondit M. Honoré, mon camarade Léon est malade. — Qu'est-ce que ça nous fait; nous voulons Bernard-Léon mort ou vif. — Oh! monsieur, dit M. Honoré en s'approchant de la rampe et en regardant son interlocuteur, je suis payé pour dire des bêtises, mais jamais je n'en ai lâché une de cette force-là. » Les spectateurs rient, regardant l'interlocuteur, le prenant et le mettant à la porte en le faisant passer pardessus les têtes.

M. Honoré était coutumier du fait. Injurié par le *Mémorial*, journal royaliste, que rédigeait feu M. Soulié, il voulut en tirer une petite vengeance, et, dans le vaudeville du *Petit Courrier*, il ajouta la phrase suivante : « Le soir, en rentrant chez moi, je prends très-peu de chose, un rien, le *Mémorial*. » C'était bien innocent; on le mit en prison pour cela. Le lendemain, il paria de faire mieux sans encourir nouvelle punition. C'était l'époque où les écrivains monarchiques étaient appelés *éteignoirs*. M. Honoré jouait le rôle de Dasnières dans le *Sourd*. Après avoir fait son lit et s'être couché, il prit son *soulier*, et s'en servant pour éteindre sa bougie : « Eh! eh! dit-il, on ne dira pas que ce ne soit un grand éteignoir. » Et le public d'applaudir l'allusion, que les rédacteurs seuls du *Mémorial* refusèrent de comprendre.

Un comédien de province, sifflé et hué dans toutes les villes où il paraissait, s'avança un jour vers le public, qui l'avait reçu comme il avait l'habitude de l'être, et d'un ton convaincu : « Messieurs, dit-il, vous vous en lasserez; on s'en est bien lassé autre part. » Le public allait renvoyer le comédien; il accepta le bonhomme.

Il se montra plus rude pour Dorvigny, qui s'était fait comédien après avoir enrichi deux théâtres qui le laissaient mourir de faim. Devenu vieux, il jouait chez Nicolle dans une de ses pièces, les *Portraits de Famille*, imité de l'*Ecole du Scandale*, de Shéridan. Le bruit aigu ayant vibré trop vivement à son oreille, il s'avança sur la rampe et dit : « Messieurs, il fut un temps où vous aviez plus d'indulgence pour moi et pour mes productions. — C'est que, dans ce temps-là, lui fut-il répondu à bout portant, vous étiez meilleur et vos productions étaient moins mauvaises. » C'était malheureusement vrai. Dorvigny courba la tête, et après la pièce, il alla se consoler au cabaret avec les cochers de la place voisine.

On jouait *Inès de Castro*, de La Mothe. A la scène des enfants, le public, qui n'aime guère les bambins au théâtre, se mit à rire. Mademoiselle Duclos, irritée, dit : « Ris donc, sot parterre, à l'endroit le plus touchant! » Le public écouta la scène, qui le fit pleurer, et accepta l'apostrophe.

Plus tard, un acteur se permit d'appeler *imbécile* cette collection d'individus que Voltaire appelait l'être spirituel par excellence. Moins indulgent que celui de Mlle Duclos, ce public demande des excuses. L'acteur parait, fait les trois saluts très-humblement et prononce cette phrase : « Messieurs, je vous ai dit que vous étiez des imbéciles..., c'est vrai!.... Je vous fais mes excuses..., et j'en suis fâché... »

Sous la direction de M. Bernard, qui avait beaucoup connu le monde en qualité de directeur et de comédien, l'Odéon était devenu tout-à-fait un théâtre de province. M. Bernard aimait à parler au public et le public le suivait à souhait. Il le faisait venir à la rampe deux ou trois fois par soirée. Un soir, après avoir mis à la porte les claqueurs au milieu d'une pièce, ils appellent « Bernard ! Bernard ! » M. Bernard arrive ; il se plaint qu'il n'ait plus le moyen de vivre, qu'on veuille tuer son théâtre ; il mettra la clé sous la porte. — M. Bernard, répliquent-ils, nous ne voulons plus de claqueurs. — Eh ! messieurs, il n'y en a pas. — Si ! Si ! — Non, messieurs, non. — C'est un peu fort, nous venons de les mettre à la porte. — Donc, il n'y en a pas, répond le directeur ; et le public d'applaudir. L'élève des écoles est bon enfant !

Un autre jour (c'était la 4^{re} représentation de *Préciosa ou les Bohémiennes*, opéra-comique de M. Castil-Blaze), M. Bernard jouait un chef de brigands. Il fut sifflé d'un bout à l'autre de l'ouvrage, et compromit grandement poème et musique. Le rideau était tombé avant la fin. Mais le public, se ravisant plus tard, demanda le dénouement. M. Bernard s'avança et dit : « Messieurs, il est impossible de finir la pièce ; les acteurs sont partis. Mais si vous désirez savoir le dénouement, je vais vous le raconter... Préciosa retrouve ses parents ; elle est de très-bonne famille ; elle épouse celui qu'elle aime, et moi, je suis pendu. » Bravo ! cria-t-on ; et le public fut satisfait.

M. Rodet, ancien amoureux des Variétés, jouant les ténors à Bruxelles, est mal accueilli par le public. Dans un mouvement de colère, il laisse échapper une parole inconvenante. Vainement au parterre, demande d'excuses. « Des excuses ? répond le comédien, ce mot peut être belge, mais il n'est pas français. » M. Rodet quitte la Belgique. Il est aujourd'hui fondeur à Paris, et possède un riche magasin dans le faubourg du Temple.

Dans plus d'une circonstance, et surtout aux époques de réaction royaliste, le public a cherché l'homme de parti sous le manteau d'Oreste, sous la casaque de Frontin, sous le tablier du savetier de l'opéra-comique, et jusque sous la toque de Betty. En 1815, M^{lle} Mars n'a-t-elle pas été poursuivie par les cris d'une fraction du parterre, comme convaincue d'avoir une passion anti-dramatique et révolutionnaire pour les violettes ? N'opposa-t-on pas long-temps Lafont à Talma, parce que le premier pensait mieux que le second, si le second jouait mieux que le premier ? Gavaudan, de l'Opéra-Comique, ne fut-il pas forcé de quitter le théâtre, quand tout y réapparut orné du blanc panache et de la fleur de lys ? Déjà Talma, quelque vingt ans auparavant, avait dû rendre compte, — et il le fit en termes très-nobles, — de ses opinions républicaines.

A cette même époque, on interdit le théâtre à Trial, en voulant aussi proscrire Dugazon, qui avait été l'un des aides-de-camp du général en chef de la garde nationale parisienne. Aux guillotins de thermidor avaient succédé une foule de jeunes tyrans dorés qui voulaient faire la loi jusque dans les théâtres. Dugazon jouait dans le *Débit de Dufresnoy* : on le siffle, on l'insulte. Il demande si c'est à l'homme qu'on en veut. Sur la réponse affirmative, et après de nouvelles provocations, il jette à terre son petit manteau et son bonnet noir ; il tire sa rapière de Crispin, et se campe fièrement en garde devant le parterre. L'orchestre est envahi ; on veut escalader la scène : le sang va couler, quand M^{me} Vestris, sœur de Dugazon, se précipite, nouvelle Hersilie, entre son frère et les assaillants ; la garde arrive, le rideau est baissé, la salle évacuée, et le comité du Théâtre-Français, assemblé d'urgence, délibère que Dugazon doit

donner sa démission. Dugazon est instruit de ce beau chef-d'œuvre ; il descend de sa loge, et déclare qu'il n'y consentira jamais. On le savait homme de caractère ; on avisa un moyen terme : « Retire-toi pendant trois mois, lui dit-on ; le public oubliera cette scène, et peut-être te redemandera-t-il plus tôt. — M'écarter ? répond le comédien... Pas une semaine, pas un jour... Je suis semainier ; je vais faire le spectacle de demain, et je m'y assignerai un rôle. — Mais c'est folie ! — J'aime mieux être appelé fou que lâche. Pourquoi ont-ils touché à l'homme dans le valet de comédie ? L'homme doit garder et gardera sa dignité.

Sur ces entrefaites, Népomucène Lemer cier ouvre la porte du cabinet d'administration ; Dugazon va le saisir par le bras et le prend pour arbitre. Lemer cier vote pour le courage contre la poltronerie. « C'est décidé ! fit Dugazon, je joue le *Marchand de Smyrne*. — Mais non ! mais non ! répondit-on aussitôt ; prends un de tes meilleurs rôles : les *Originaux* ou *Fougère*. — Du tout ! j'ai mon idée ; à demain.

Il compose le spectacle, envoie la feuille, et le lendemain tout Paris se groupe, en essaims d'abeilles, contre les affiches du Théâtre-Français. La jeunesse dorée prépare ses colères et ses cadennettes, ses sifflets et ses petits poignards. De son côté, Dugazon avertit ses amis, et les deux camps sont en présence le soir même.

On lève le rideau pour jouer le *Marchand de Smyrne*, de Champfort : les esclaves sont au fond du théâtre et sur l'un des côtés de la scène. Silence ! voici Usbeck. Il fait son entrée comme à l'ordinaire, tournant le dos au public et regardant ses esclaves. L'acteur avait ainsi parcouru toute la scène, et le public n'avait pas encore vu son visage. Dugazon descend, descend toujours en longeant les coulisses. A la fin, il se retourne vers la salle ; mais aussitôt, écartant de ses deux mains la large houpelande qui le recouvre, il montre au public une ceinture de pistolets de tout calibre et de toute dimension. Continuant alors sa marche pas à pas, il traverse le théâtre, faisant face au parterre, et regardant tour à tour ses ennemis et son arsenal.

Cet acte de courage fut-il du goût des cadennettes ? Nous voulons le croire. Quoi qu'il en soit, les applaudissements seuls se firent entendre, et Dugazon ne fut plus attaqué dans un poste que son talent lui avait conquis et que sa fermeté venait de lui conserver.

FAITS DIVERS.

— On lit dans l'*Industriel de la Champagne* : la journée du 11 avril a été signalée à Rheims par de déplérables événements :

Vers une heure les ouvriers du chantier de Fléchambault en grand nombre ont quitté le travail et sont venus en corps chercher ceux des autres chantiers. Ces derniers ont d'abord résisté aux instances qui leur étaient faites pour les déterminer à abandonner le travail ; puis bientôt ils ont eu la faiblesse d'y céder.

Vers quatre heures une députation de Travailleurs des ateliers communaux est venue à la mairie demander que la diminution de salaire annoncée pour le 17 avril ne fut point opérée.

— Le nombre des candidats qui se présentent déjà pour l'Assemblée nationale dépasse 12,000, et l'on s'attend qu'il atteindra le chiffre de 20,000 pour toute la France.

— Des symptômes de désordre et d'insubordination qui avaient éclaté dans le 12^e régiment de dragons, à Poitiers, ont nécessité que le ministre de la guerre prit à cet égard une mesure disciplinaire contre les principaux coupables : il n'a pas hésité, dès qu'une information précise a eu éclairé sa religion.

— Nous avons fait appel au bon sens populaire en faveur des travailleurs étrangers. Le gouvernement provisoire, de son côté, a placé ces travailleurs sous la sauvegarde des ouvriers français. Cependant, dans plusieurs départements, dans le département du Nord, entre autres, on signale des faits très-graves et auxquels il est temps de mettre un terme.

Des bandes de trois à quatre cents personnes ont parcouru, nous écrit-on, diverses communes de ce département, en faisant entendre des menaces contre les étrangers, et en forçant, pour ainsi dire, les administrations qui les emploient de les renvoyer. Ainsi, dans les communes de Denain, Anzin, Arriche, Douchy, etc., des citoyens mariés et pères de famille, dont les enfants sont nés sur le sol français, et qui résident en France depuis quinze ou vingt ans, ont été obligés de prendre la fuite devant de barbares manifestations.

De pareils faits compromettent sérieusement les principes de la révolution de février. Ils sont un démenti formel à la liberté et à la fraternité récemment proclamées ; leurs conséquences fatales doivent être des représailles envers nos frères qui ont porté chez les autres peuples leur industrie et leur travail. On ne saurait trop mettre en garde les classes laborieuses contre ces entraînements qui n'ont plus d'excuse alors qu'ils s'éternisent.

— La chambre des avoués de 4^{re} instance de la Seine a versé la somme de 3,000 fr.

— Les citoyens garçons marchands de fer, hommes de journée et commis de magasin ont fait don de la somme de 386 fr., produit d'une journée de travail.

— Les patrons et ouvriers de la typographie de Napoléon Chaix ont envoyé la somme de 406 fr.

— Les citoyens ouvriers carriers du souterrain de Charenton, 288 fr. 40 c.

— Les employés, facteurs et garçons de bureau des messageries nationales, une journée de leur traitement, 369 fr. 50 c.

— Les citoyens du chantier de l'Hôpital de la République, la somme de 800 fr.

— Les piqueurs de grès du dépôt de la 1^{re} division du pavé de Paris, 116 fr.

— Les piqueurs de grès du dépôt de la 2^e division du pavé de Paris, 28 fr.

— La supérieure de la maison Sainte-Clothilde, rue de Reuilly, faubourg Saint-Antoine, 500 fr.

— Les instituteurs et institutrices du département de la Seine, cinquième du fond de secours en caisse, 500 fr.

— Les citoyens bimbelotiers ambulants, composés de 218 membres, 327 fr. 75 c.

— Les demoiselles du faubourg Saint-Antoine en députation, 1,230 fr. 45 c.

— Les officiers du 7^e bataillon de la garde nationale mobile, 120 fr.

— Le club de l'Homme-Armé, sur la proposition du citoyen Gréange, vient de décider :

Qu'un tronc, destiné à recevoir les dons patriotiques, sera établi d'une manière permanente au club de l'Homme-Armé.

Le citoyen Gréange met à la disposition du président six cuillers en argent, comme première offrande à la patrie.

— Le citoyen A. Davia offre à la République un porte-huillier en argent qu'il a remis au citoyen Lecureux, commissaire du gouvernement dans la Marne.

— Nous apprenons au moment de mettre sous presse qu'un arbre de liberté doit être planté sur la promenade de la ville de Montfort. — Après la reconnaissance des chefs, M. Gaudin, curé, accompagné de son clergé, bénira le chêne, entouré des gardes nationaux de tout l'arrondissement. Ce fait vient nous donner la preuve d'un malentendu relativement au refus de M. Saint-Marc.

Nous remercions le citoyen Puel de ce renseignement.

Le rédacteur en chef, LEFAS fils.

Rennes, imprimerie de A. Marteville et Lefas.